



# Avis aux résidents

## Du 15 mai au 19 juin : Collecte des résidus verts

La collecte des résidus verts (jardin) déposés dans des contenants rigides se fera dans tout l'arrondissement entre 8 h et 16 h, chaque mardi, du 15 mai au 19 juin inclusivement.

Les contenants acceptés sont les poubelles, bacs, boîtes de carton ou sacs en papier pour résidus de jardin, mais aucun sac de plastique. Les contenants doivent être déposés devant la résidence.

### Aucune branche

Afin d'éviter l'infestation d'un insecte – l'agrile du frêne - les branches mortes ne doivent plus être déposées dans les contenants des collectes de résidus verts ou de déchets.

Composez 311 pour plus de renseignements.